



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070378

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/06/2024 18H57 C:005360 I:15665
V/REF : 949373
V/Email reçu le Vendredi 28/06/2024 à 18H57

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04607
IMMEUBLE : LACASSAGNE -4607
14, AVENUE LACASSAGNE
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 05 Juillet 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : AVENUE LACASSAGNE-CONTACTER M.JOUMNI-TEL:*06 76954793*

MOTIF : INTERVENIR POUR:

- REGLAGE FERME PORTE DE LA PORTE AU RDC DONNANT DANS L'ESCALIER QUI MENE AUX ETAGES:ELLE DOIT SE FERMER SANS BESOIN D'AIDE CAR C'EST UNE PORTE DE SECURITE
- REGLAGE DE LA PORTE DU HALL:LE VERROU INSTALLE PAR VOS SOINS QUI BLOQUE LE BATTANT DE LA PORTE AU PLAFOND NE S'INSERT PAR CORRECTEMENT DEDANS
- REGLAGE FACILITANT SA FERMETURE ET LA FERMETURE SECURISANTE DE L'ENTREE DE LA RESIDENCE

Donneur d'ordre : M. L. JOUMNI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/07 A 14H00 :

INTERVENTION DEPUIS LES COMMUNS

- AGRANDISSEMENT DU TROU RECEPTION BLOC-PORTE D'ENTREE DE L'IMMEUBLE
- REGLAGE DU FERME-PORTE
- REGLAGE DE LA PORTE D'ACCESS ESCALIERS
- CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE DE L'ENSEMBLE - RAS
- REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 04/07/24 à 10H40 M. L. JOUMNI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070378

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62		55,62
1,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	2	80,90		80,90
2,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	2	50,56		101,12
TOTAL H.T.					237,64
T.V.A. a 10,00%					23,76
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>261,40</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 949373 du 28/06/2024

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

AVENUE LACASSAGNE
69003 LYON

Référence de la Demande

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

04607-00001 LACASSAGNE LYON

02-EE-2211-ENT-61567100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 13/07/2024

Observations

INTERVENTION RAPIDE ET SOIGNEE DEMANDEE

CONTACT M. JOUMNI 0676954793

MERCI

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser		Qté
MS00001	Forfait déplacement	1,00
MS00022	Règlage de ferme porte hydraulique graissage des paumelles, pulvérisation de poudre, graphite sur pêne dormant, gâche et canon de serrure, réglage vitesse de fermeture, avec remplacement éventuel du bras, y compris toutes sujétions FERME-PORTE DE LA PORTE DU RDC DONNANT DANS L'ESCALIER QUI MENE AUX ETAGES ELLE DOIT SE FERMER SANS BESOIN D'AIDE CAR PORTE DE SECURITE	1,00
MS00053	Règlage de porte de hall ou porte extérieure compris réglage des paumelles, ajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions LE VERROU INSTALLE PAR VOS SOIN QUI BLOQUE LE BATTANT DE LA PORTE AU PLAFOND NE S'INSERE PAS CORRECTEMENT DEDANS. REGLAGE FACILITANT SA FERMETURE ET LA FERMETURE SECURISANTE DE L'ENTREE DE LA RESIDENCE	1,00

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 949373 du 28/06/2024

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par JOUMNI Lotfi le 28/06/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **AVENUE LACASSAGNE 69003 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **28/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 949373